

Saint-Caradec

Bulletin n° 150
Eté 2019



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous

CONTACTS

mairie.st-caradec@wanadoo.fr
www.saint-caradec.bzh
Tél : 02 96 25 00 49

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi, mercredi,
Vendredi :
9h00-12h00
13h30- 17h00
Jeudi : 9h00-12h00
Samedi : 10h30-12h00

AGENCE POSTALE

Mardi, jeudi, vendredi : 14h00-
17h00
Mercredi- samedi : 9h00- 12h00
Levée du courrier à 15h et le
Samedi à 11h00
Tél : 02 96 25 01 02

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 16h30-19h
Vendredi : 16h30- 19h
Samedi : 10h- 12h
Mercredi : 10h-12h
Tél : 02 96 25 09 14

SOMMAIRE

Editorial	2
Vie municipale- Infos diverses	3/5
Budget de la commune	6
Travaux- Aménagements	7
Démarches administratives	8/9
Etat civil	10
Environnemeent- Tri sélectif- déserbage	11/12
Permanence de nos commerces / santé	13
Coup de projecteur sur nos commerces	14
Vie Municipale	
Journée citoyenne- Commémoration du 8 mai	15
Hommage du 4 août	16/17
Bibliothèque	18
Tous sur la Rigole- Chemins de St Jacques	19
Ecole Saint-Thérèse	20/21
Ecole d'Hilvern	22/23
Vie Associative	
A.P.E. Hilvern- Sports loisirs	24
FNACA- Amicale boulistes	25
Ronde des Artistes-Club Kerjoie-Fleurissement	26
L'Amuse d'Hilvern-Ronde des Vallées-La Perdriole	27
Union Sportive Caradocéenne	28
CACSud 22	29
Recette du Chef- La poésie de Louis	30
Patrimoine- Eglise	31
Sons de Bretagne et d'ailleurs	32



Directeur de la publication : Alain Guillaume

Rédaction-Composition : François Cojean et bureau municipal

Crédits photos : associations, Anne & François Cojean

Impression : Iris imprim

EDITORIAL



En cette fin du mois de Juin où j’écris ces lignes, le résultat de l’appel à candidature régional « Dynamisme des bourgs ruraux » n’est pas encore connu.

Pourtant, quelque soit le résultat de ce concours, il nous aura permis de faire germer un projet qui facilitera l’accueil des nouveaux collaborateurs et des jeunes apprentis dans nos entreprises locales. Je veux parler de l’aménagement d’une résidence relais dans l’ancien restaurant « Le Cheval noir ». Dans mon mot d’accueil prononcé lors de l’inauguration du « Centre automobile logistique » de BODEMER, devant de nombreux représentants des entreprises locales et personnalités, j’avais annoncé notre initiative conduite en partenariat étroit avec LOUDEAC COMMUNAUTE. Les retours ont été très positifs.

Notre commune est active, aussi bien dans sa vie associative que dans sa vie économique. L’investissement important que nous réalisons en face de la mairie vient en soutien de ce dynamisme.

Le projet Nouveaux Pas de Porte et logements (NPPL) prend forme. Il est utile de rappeler ici que deux logements occuperont l’étage ainsi que les locaux techniques des activités situées au rez-de-chaussée. Celui ci comprendra au centre un cabinet pour profession libérale, côté place du Verdun, un local prévu pour accueillir un commerce avec espace de fabrication et, côté place du Champ de foire, un ensemble, avec terrasse, réservé à l’installation d’une crêperie. Nous recherchons, dès à présent un ou une candidat(e) à l’installation dans cette activité de crêperie dont le manque a été relevé lors de notre enquête du mois de Novembre.

A toutes et tous, meilleurs souhaits pour l’été !

Alain GUILLAUME, maire

Actions sociales

Transport à la demande

Pour 3 € par trajet, les personnes démunies de moyen de transport peuvent se déplacer sur les territoires de la LCBC.

Tout déplacement doit être réservé au plus tard le jour ouvrable précédent la date du transport et ce avant 12h. Le vendredi avant 12h pour un voyage le lundi.

08.10.22.22.22 du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 12h.

Pour se rendre au Centre Hospitalier de Kério à Noyal-Pontivy (Morbihan), il est possible de prendre le Mobi Bretagne Centre jusque la gare de Loudéac puis ensuite le car CAT de la Région Bretagne.

Avant la première réservation, adhésion annuelle gratuite et inscription à la mairie.

Téléthon

Samedi 7 décembre : journée nationale du Téléthon organisée par les associations caradoceennes.

Présence des chanteurs d'Argoat

Une réunion de préparation sera programmée en octobre.

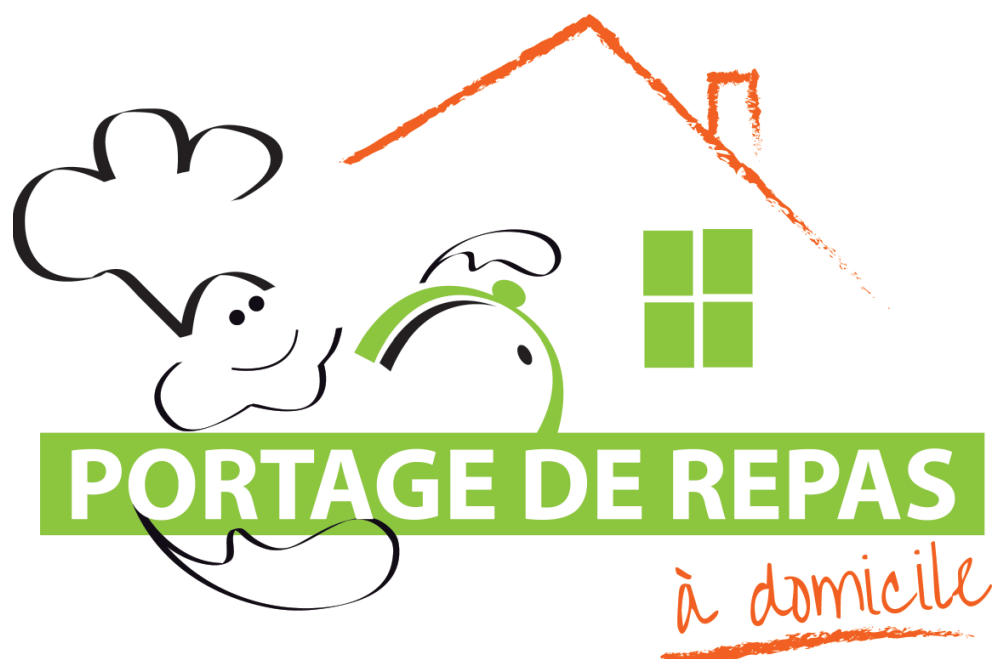
Le Portage de repas à domicile :



Possibilité de portage de repas à domicile pour les personnes en situation de dépendance ou de retour d'hospitalisation. Tarif pour l'année 2019 : 10,10 € la journée (midi et soir).

Si vous souhaitez le portage de repas vous devez prendre contact avec la mairie de votre commune. Un agent du service du portage de repas prendra alors rendez-vous pour établir un contrat, vous expliquer le fonctionnement du service et répondre à toutes vos interrogations.

Votre première livraison interviendra une dizaine de jours après la signature du contrat.



Trois fois par semaine, les repas sont livrés à domicile, dans un camion réfrigéré et déposés dans le réfrigérateur du bénéficiaire. Le bénéficiaire peut être servi 4 à 7 jours par semaine (4 jours minimum obligatoires du mardi au vendredi). Le contrat est d'une durée minimale d'un mois. Les régimes sans-sel, sans-sucre et moulinés peuvent être livrés.

Pour plus de renseignements : lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h.

Au 4-6 boulevard de la gare à Loudéac, par téléphone au 02 96 66 14 61, par mail : cias@loudeac-communaute.bzh

Repas du CCAS

Le repas CCAS 2019 sera servi à la Salle des Etoiles le samedi 26 octobre à 12h.

Les personnes de 70 ans et plus seront invitées par les membres du CCAS.

Assistante sociale

Madame Camille LE BOUDEC est la nouvelle assistante sociale de notre commune.

Elle interviendra sur les communes de

- Mur de Bretagne
- Saint-Guen
- Saint-Connec
- Hémonstoir
- Saint-Caradec
- Trévé

Les permanences :

Lundi de 9h à 16h30 au Cabinet Médical à Mur de Bretagne.

Mercredi matin de 9h15 à 12h15 à la MDD à Loudéac pour Saint-Caradec et Trévé

Les rendez-vous sont pris au 02 96 28 11 01 auprès du secrétariat de la Maison du Département

Bibliothèque

En raison des congés annuels, la bibliothèque sera fermée du 6 au 27 août inclus pour le mardi et le vendredi, et fermée du 29 juillet au 25 août pour le mercredi et le samedi.

Mairie

La mairie sera fermée au public les samedis matins à compter du 13 juillet et jusqu'au 31 août inclu.

Agence postale

Jours et heures d'ouverture du bureau pour l'été 2019 inchangés.

En raison des congés annuels l'agence sera fermée du 23 au 27 juillet 2019

Restaurant scolaire

Les permanences pour les réservations et paiements des repas pris à la cantine auront lieu au restaurant scolaire, Place de Verdun les :

mardi 9 juillet de 16h30 à 18h30

lundi 26 août : de 14h à 18h30

mardi 27 août : de 14h à 18h30

jeudi 29 août : de 10h à 16h.

Si vous n'avez pas la possibilité de venir aux permanences, merci de prévenir au : 02.96.25.01.62.

Rappel : les inscriptions sont obligatoires pour la commande de repas.

Tarifs :

repas 1^{er} et 2^{ème} enfant : 3.24 €

repas 3^{ème} enfant : 2.78 €

repas instit/employé : 5.10 €

repas adulte : 6.95 €



Personnel saisonnier

Services techniques :

Trois candidats ont postulé :

Isaline LE TEXIER, Calagan

Maëlys LAMANDE, 5 impasse des Faubourgs

Théophile LE GOUELLEC, 19 rue de la Gare

ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de Loisirs est ouvert du 8 juillet au 9 août à l'école publique de Trévé et du 26 août au 30 août 2019 à la maison des lutins de Trévé.

L'accueil de loisirs sera ouvert à 9 h jusque 17h30.

Les thèmes des semaines :

Retour vers le futur

Un jour, un métier

Les apprentis chevaliers

Le lin/légendes

Les p'tits lutins sportifs

La rentrée scolaire

Les tarifs varient en fonction du quotient familial de 6,20 € à 15 € la journée.

La garderie ouvre ses portes de 7h30 à 8h45 à l'accueil périscolaire de Saint-Caradec ou à l'école publique de Trévé.

La garderie du soir est ouverte de 17h30 à 18h30 sur les sites de St Caradec et Trévé.

Un car passe prendre les enfants de Saint-Caradec à 9h et revient le soir pour 17h30.

Les tarifs garderie : 1 € matin et 1 € soir

Par ailleurs, des mini-camps sont organisés.

1- **Ferme de Kémo à Corseul** : Pour les 5-6 ans du 15 au 17 juillet et pour les 6-7 ans du 17 au 19 juillet.

Activités : soins aux animaux, vie à la ferme équitation

Prix (selon le quotient familial) : de 76 € à 84 €

2- **Camping au bocage** du lac à Jugon-Les-Lacs, pour les 12-15 ans du 8 au 12 juillet

Activités : paddle, grimpe d'arbre, VTT, équitation, tir à l'arc

Prix (selon le quotient familial) : de 140 € à 160 €

3 – **Camping de Glomel** pour les 8-11 ans du 23 au 26 juillet

Activités : Tir à l'arc, pêche, kayak, VTT

Prix (selon le quotient familial) : de 105 € à 115 €

Renseignements et inscriptions auprès d'Angeline FIOT, directrice de l'ALSH au 02.96.67.79.76

angeline.fiot@hotmail.fr

Urbanisme

Permis de construire 2018

- Commune de ST-CARADEC : réhabilitation ilôt centre bourg NPPL
- NADREAU Jean-Pierre : extension ossature bois
- VIDCOQ Monique : garage-annexes
- ARCADIE AUTOMOBILES : bâtiment insdustriel, pièces détachées (auto)
- CADIO Kévin/Le BOURLIGU Maëva : maison individuelle
- CHEREL Yohann et Nolwen : extention habitation + garage

- RAULT Jean-Jacques : extension bâtiment élevage
- SARL St Caradec automobiles : démolition et reconstruction garage
- LE MAUFF Vincent : maison individuelle
- EARL LE CORRE Pierre-Arnaud : construction hangar agricole



Fleurissement communal

L'équipe de bénévoles avec l'équipe de Marie-Christine Cadoux, employée communale, ont installé les jardinières fleuries le mardi 18 juin. Notre bourg retrouve ainsi ses couleurs estivales. Environ soixante-dix jardinières et une douzaine de bacs ont trouvé place dans le bourg, autour de l'église, de la mairie, de la salle des fêtes, devant les commerces, sur les barrières du pont du Moulin et en direction de Pontivy. La mise en place s'est déroulée toute la matinée, dans la bonne humeur, à l'issue de laquelle un pique-nique était offert par la municipalité, à la maison du Val-d'Oust.



Marie-Christine et ses collègues entourés des bénévoles

Jardin partagé

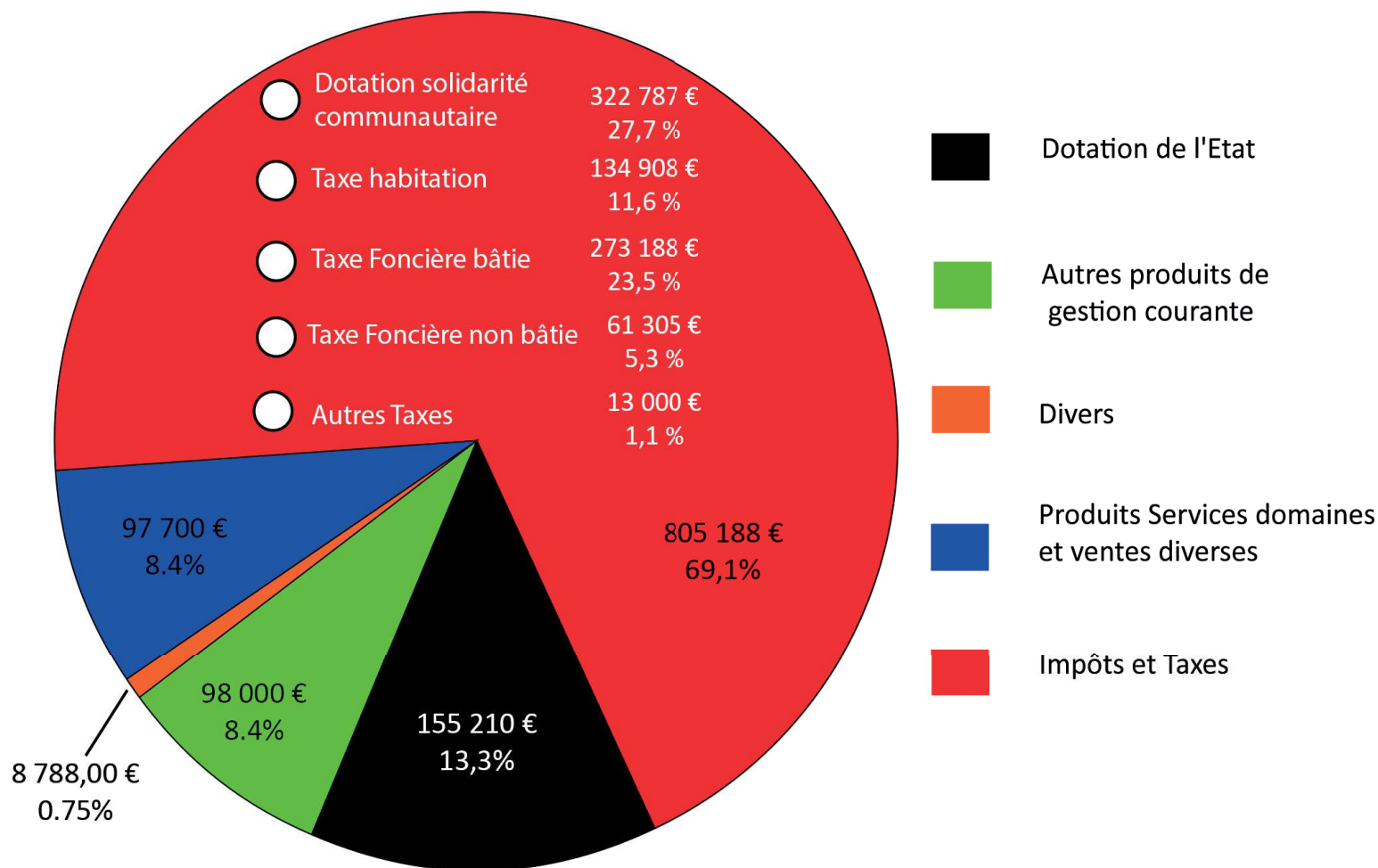
Un particulier, pour une partie du terrain, une équipe de bénévoles et le service technique de la commune ont préparé le terrain en vue d'y installer divers semis et plantations : fruits rouges, cassis noirs, rhubarbe, fenouil, haricots verts, pommes de terre, laitues et artichauts ainsi qu'une plate-bande de sarsasin et une autre de mélange fleuri, le tout agrémenté de tournesols. De bons moments partagés et des échanges sympathiques sur l'art du jardinage. Le jardin est assez grand pour accueillir de nouveaux jardiniers ou jardinières. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie (02 96 25 00 49)



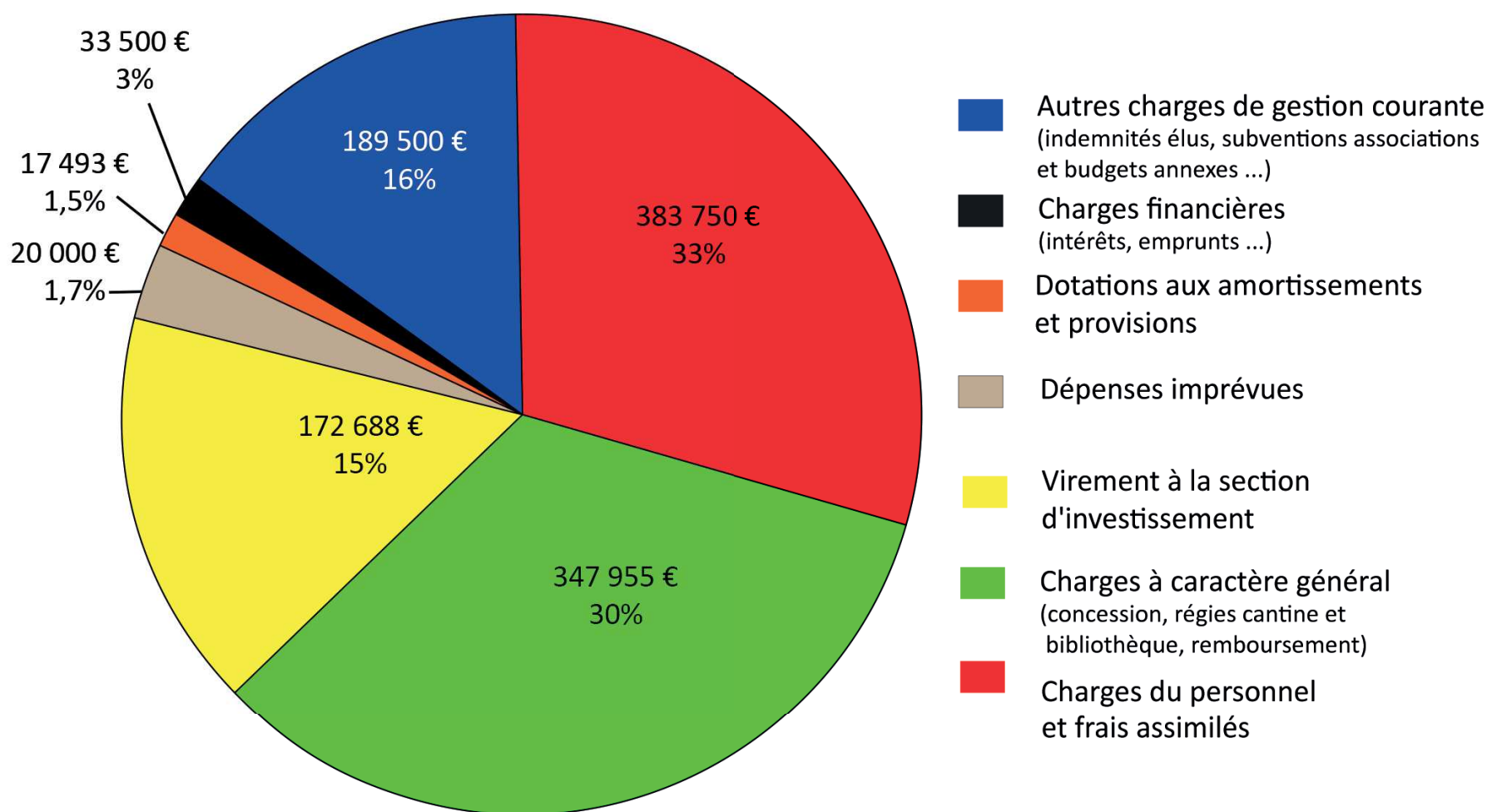
Budget prévisionnel 2019 de la commune

I. Fonctionnement

R
e
c
e
t
t
e
s



D
é
p
e
n
s
e
s



COMPTES 2018

En comparant à 2013, année du maximum des ressources fiscales, nos dépenses de fonctionnement ont été contenues à 887 000 € contre 865 000 €. Nos ressources fiscales ont diminué à 915 966 € contre 963 680 € en 2013, du fait principalement de la baisse des dotations de l'ETAT, de 81 756 €. Fort heureusement, sur cette même période, le produit du foncier bâti a augmenté de 30 000 €, sans augmentation des taux, du fait principalement de la contribution de nos entreprises. Les ressources totales de notre budget se sont élevées à 1 183 000 € en 2018. Il s'en suivait une capacité d'autofinancement brute de 296 000 €.

BUDGET 2019

Cette situation nous permet de continuer à investir. C'est ainsi que, outre le projet NPPL : 1 059 268 €, nous avons inscrit au budget la 2^{ème} tranche des travaux de voirie à Kerjoie pour 220 000 € et 84 000 € pour les réseaux, bien que, du fait du retard du chantier Côtes d'Armor habitat, ces travaux ne seront réalisés qu'en début 2020. Sont inscrits également au budget une somme de 55 000 € pour travaux aux Terrasses de la Chouette Chevêche et 19 200 € pour le remplacement de notre véhicule volé et brûlé et de divers matériels volés. Une somme de 21 692 € a été allouée pour des bancs, tables et jeux à l'étang des sources ainsi que 11 000 € de jeux et installations à l'école d'Hilvern. 5 000 € iront à des illuminations de Noël, 4 000 € au cimetière et 9 000 € à divers travaux de peinture dans les bâtiments communaux.

Travaux - Aménagements

Réhabilitation de la zone humide de l'étang des sources.



Le chantier a été considérablement retardé par les intempéries des mois de mai et juin de cette année. Cela étant, les semis ont été réalisés et les jeux sont installés. La fin des travaux aura vu s'effectuer la construction de la plateforme d'observation de la mare, de sa flore et de sa faune. Celle-ci a la particularité d'être couverte et rappelle ainsi l'architecture du relais-rando. A noter le rétablissement de la promenade sur herbe tondue le long de la rivière.

Jardin de l'église

Les intempéries avec leurs successions d'averses n'ont pas permis de réaliser les joints et enduits de la façade aussi rapidement que prévu. De même, l'aménagement du jardin a pris du retard. Nous avons néanmoins planté 3 rosiers lianes (Mermaid, Félicité et perpétue et Wedding day) ainsi qu'un hydrangea pétiolaris qui s'accrocheront sur les hauts murs. Un jardin des simples va être aménagé par le service technique. On y trouvera du persil, de la lavande, du romarin, de la verveine citronnelle, des variétés de thym etc....

Immeuble à vendre à la gare



Un immeuble appartenant à la commune est à vendre au 18 bis, rue de la gare. Il comprend un T2 en duplex, un grand T3 à l'étage, un garage à voiture et une grande réserve au rez de chaussée d'environ 45 m², transformable en habi-

tation. Le tout complété par un petit terrain attenant. L'ensemble peut satisfaire à de nombreux usages : résidence principale, locatifs, local pour artisan etc...S'adresser en mairie

Maisons Côtes d'Armor Habitat.

Le chantier est en panne depuis le dépôt de bilan du maçon. Côtes d'Armor Habitat a dû rechercher un nouveau maçon et lancer un nouveau marché, dans des conditions et avec des contraintes moins simples qu'à l'ordinaire. La reprise des travaux est prévue pour le lundi 02 Septembre.



Voirie – balayage :

Un essai pour le balayage des rues et trottoirs a été réalisé dans le bourg et ses alentours par la société THEAUD avec sa balayeuse auto motrice. 18 km de voirie ont été réalisés en 7 heures pour un coût de 1300 € TTC. Gain de temps pour le personnel et efficacité du balayage.

Un 2^{ème} passage est programmé en octobre.

Les Terrasses de la chouette chevêche /Terre végétale disponible

Plusieurs constructions sont en cours et il conviendrait d'aménager l'accès à la Rigole ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants, déjà nombreux. C'est ainsi que nous allons devoir enlever l'essentiel du grand tas de terre entreposé en haut du lotissement. Les personnes ou les entreprises intéressées sont priées de se faire connaître à la mairie (02 96 25 00 49)

Nouveaux Pas de Portes et Logements (NPPL)

Pas de difficultés particulières sur ce chantier réalisée par des entreprises

chevronnées, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet KLM de Quessoy. La construction du bâtiment a pu faire apparaître à tous ceux qui l'ont regardé de près le fait qu'il n'y a pas de cloisons porteuses au rez de chaussée mais que la charpente est soutenue par les murs et par de solides poutrelles métalliques. Cette formule permettra, le cas échéant, de modifier plus aisément la distribution et la destination des locaux. Fin du chantier prévue avant Noël.



Le Cheval Noir

Ce projet ambitieux est né des échanges fructueux établis entre la municipalité et Loudéac Communauté Bretagne Centre au sujet du devenir de ce bâtiment dans le cadre de l'appel à projet régional « Dynamisme des bourgs ruraux ». L'objectif est d'y réaliser des appartements meublés, cinq ou six. Notre souhait est de répondre à l'attente de plusieurs entreprises du secteur qui recherchent des logements pour accueillir leurs nouveaux salariés quand ils ne résident pas sur place, pour des collaborateurs en mission sur le secteur ou pour des apprentis. Cet immeuble, une fois réhabilité et aménagé, sera géré par Loudéac Communauté et loué directement aux entreprises ou établissements intéressés. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'aide à la mobilité sur notre secteur en rendant celui-ci plus attractif pour des candidats à l'emploi ou à l'apprentissage.



PACS



Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le pacte civil de solidarité est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, pour organiser leur vie commune. Elles s'engagent à une communauté de vie ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproque.

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires doivent s'adresser :

- soit à la mairie de leur lieu de résidence principale, à compter du 1er novembre 2017
- soit au notaire de leur choix

Qui peut se pacser ?

Les conditions à respecter pour les futur(e)s partenaires :

- être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays)
- ne pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne pas avoir de liens familiaux directs
- avoir leur résidence principale commune sur la ville.

Le passeport biométrique



Désormais obligatoire, le passeport biométrique est délivré dans 22 mairies du département, dont Loudéac.

Le point passeport biométrique se trouve à la Maison de Services au Public (ex-tribunal, 15 rue de Moncontour). Téléphone : 02 96 66 48 38.

Horaires : les demandes de passeport biométrique s'effectueront sur rendez-vous du mardi au vendredi l'après-midi de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

Cet accueil permet l'établissement du passeport : numérisation des pièces du dossier de demande, de la photo et des empreintes digitales (tous les doigts des deux mains, sauf le pouce).

Elle est accessible à tous, quelle que soit sa commune de résidence.

Le coût d'un passeport :

Pour les adultes : 86 € (valable 10 ans)

Pour les mineurs de + de 15 ans : 42 € (valable 5 ans)

Pour les mineurs de - de 15 ans : 17 € (valable 5 ans)

Pièces justificatives à fournir

- * un justificatif d'état civil
- * un justificatif de domicile de moins de trois mois
- * une carte d'identité ou l'ancien passeport
- * un timbre fiscal

Vous voulez vous pacser en mairie ?

Le dossier doit être déposé avec les documents originaux auprès du service état-civil ou transmis par voie postale. Lorsque votre dossier est complet, vous conviendrez d'un rendez-vous avec le service pour l'enregistrement du PACS sur place ou par téléphone au 02 96.25.00.49

Le dossier (qui peut être retiré en mairie) doit être composé de :

- Acte de naissance – de 3 mois pour les 2 partenaires
- Copie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport...)
- CERFA 15725-02*
- Convention (modèle CERFA 15726-02)

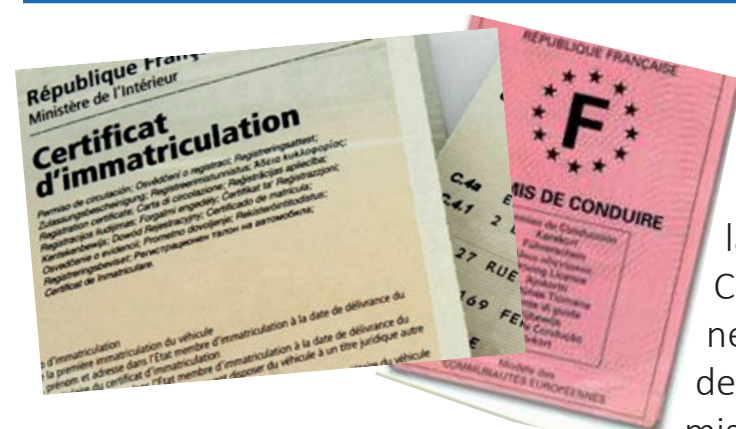
L'enregistrement du Pacs

Les enregistrements de PACS se font le vendredi après-midi entre 14h et 16h30.

Aucune cérémonie n'est organisée pour la conclusion d'un PACS.

Les deux partenaires doivent se présenter personnellement et ensemble devant l'officier de l'état-civil le jour de la déclaration de PACS, avec une pièce d'identité originale et en cours de validité.

Certificat d'immatriculation et permis de conduire



A partir du 2 novembre 2017, la Préfecture des Côtes d'Armor ne reçoit plus de demandes de permis de conduire ou d'immatriculation de véhicules.

De ce fait, le Point carte grises de la Maison de Services au Public ne pourra plus assurer les demandes à compter du jeudi 26 octobre 2017.

Toute demande s'effectue en ligne sur le site : <https://ants.gouv.fr>.

Un point numérique est à votre disposition à la Maison de Services au Public.

Cartes nationales d'identité

Obtention

Pour prendre RDV ou pour vos demandes de renseignements, inscrivez-vous directement sur le site web : <https://welrdv-mairies-cni.fr/mairie/loudeac-22600> ou appelez le serveur vocal : 02.96.66.48.38



La Maison de Services au Public vous accueille sur rendez-vous : du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

Avant de prendre RDV, il faut faire une pré-demande sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

6 étapes à suivre

1- Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette, un smartphone, ou à la mairie de mon lieu de domicile.
(voir ci-dessous)

2- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.

3- Je prends RDV <https://welrdv-mairies-cni.fr/mairie/loudeac-22600>, **en cas de difficultés rencontrées vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie de Saint-Caradec.**

Prendre RDV au 02 96 66 48 38- RDV possible du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Contact : msh-loudeacpasseport@orange.fr.

4- Je rassemble les pièces justificatives. Plus d'informations sur les documents à fournir.

5- Je me présente au RDV fixé à la Maison de Services au Public pour y déposer le dossier et procéder à la prise d’empreintes digitales

6- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai fait la demande.

Comment faire sa pré-demande ?

Pour faciliter votre délai d'attente, vous pouvez remplir en ligne une pré-demande en créant un compte personnel :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir votre état-civil

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué. Pensez à noter ou imprimer ce numéro pour votre déplacement à la Maison de Services au Public.

Rappel : validité des cartes

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (+ de 18 ans).

Si votre carte d'identité a été délivrée après le 2 janvier 2004, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière.

Autorisation de sortie du territoire des mineurs

La loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 rétablit le régime des autorisations de sortie de territoire à partir du 15 janvier 2017.

Cette autorisation sera formulée par le biais d'un formulaire « Cerfa » téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement. Le mineur voyagera ensuite muni de document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Contacts

Maison de Services au Public (15 rue Moncontour) – 22600 LOUDEAC-Tel : 02.96.66.48.38 –
courriel : mssp-loudeacpasseport@orange.fr

Naissances



- VASSALS Lou, Louise, Lilou - née à SAINT-BRIEUC, le 20/01/2018
- LE MOULEC BARGAIN Nora, Tenessy - née à NOYAL-PONTIVY (56), le 04/04/2018
- RAMIOLE Eva, Florette, Alice - née à SAINT-BRIEUC, le 01/05/2018
- ROUILLÉ Kélian, Louis, Joseph - né à NOYAL-PONTIVY (56), le 18/05/2018
- DUBOIS Eloïse, Marie - née à SAINT-BRIEUC, le 01/08/2018
- GUÉGAN Lawena, Emeline, Marie - née à NOYAL-PONTIVY (56), le 07/09/2018
- BRAZIDEC DELYON Naoëlle - née à SAINT-BRIEUC, le 21/10/2018
- LEMARIÉ Adem - né à NOYAL-PONTIVY (56), le 07/11/2018
- LE GUYADEC Léna, Annick, Magali - née à SAINT-BRIEUC, le 09/11/2018
- MAGONI Atelina, Océane, Nuku o Kakala - née à NOYAL-PONTIVY (56), le 27/11/2018
- GOURIN Ugo, Daniel, Didier - né à NOYAL-PONTIVY (56), le 15/12/2018

Mariage



- PINEL Ronan, Pierre, Joseph et PETITBON Caroline
Domiciliés : 1, rue Anne de Bretagne
Le samedi 30 juin 2018

Décès



GALLANT Claude	le 27 février
LE VERGER Yvon	le 29 mars
LE CLAINCHE Thérèse	le 3 avril
LE GOFF Raymond	le 3 mai
DOYLE Jill Doris LE GOFF épouse	le 18 juin
BURLOT épouse MARICAILLE Yvonne	le 31 juillet
TURMEL épouse ANDRÉ Nicole	le 1er octobre
LE CLÉZIO Yves Jean Baptiste	le 9 octobre
LE BIHAN épouse HUDO Anne	le 10 novembre



LE TRI SELECTIF

Tous les **EMBALLAGES** Plastiques, métalliques, cartonnés et le Papier

Toujours se poser la question :

- Est-ce que c'est un EMBALLAGE ? -



OUI ➤ Tri sélectif **NON ➤ Ordures Ménagères ou déchetterie (jouets, vêtements, encombrants.....)**

Petits exemples

Un jouet en plastique : est-ce un **emballage** ? **NON** donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie

Un tuyau en plastique : est-ce un **emballage** ? **NON** donc à ne pas mettre dans le TRI SELECTIF, il est à déposer à la déchetterie

Les **Emballages** Plastiques



Les **Emballages** Métalliques



Tous les **Emballages** Cartonnés et les Papiers



ATTENTION : les contenants doivent être vidés entièrement

LE REFUS DU TRI

Il s'agit des déchets déposés dans les sacs jaunes ou conteneurs jaunes.

Ces refus sont principalement composés de **bouteilles en verre**, contenants en plastique non vidés (liquide, aliments...), d'objets en plastique non recyclables tels que les K7 vidéo, les pots de fleurs, jouets pour enfant, et également des vêtements, des couches, des ordures ménagères

Ces déchets partent en refus lors du tri au Centre de tri GENERIS. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés en centre d'Incinération (traitement des Ordures

Ménagères), **soit un coût supplémentaire (transport et un traitement).**

POUR INFORMATION

JANVIER 2019 : 104.88 tonnes de REFUS ont été facturées à LCBC

Le montant en JANVIER 2019 facturé à LCBC : **13 267 € (126.50 €/tonne)**

Rappel : Coût du refus de tri facturé à LCBC en 2018 : **66 388 €**

LE VERRE



**A déposer
dans les colonnes « VERRE »**



4 bonnes raisons de trier ses déchets

1- Trier ses déchets : c'est indispensable pour pouvoir les recycler.

Pas de recyclage possible sans tri sélectif ! Trier ces déchets à posteriori augmenterait considérablement le coût du recyclage. De plus, les déchets alimentaires viendraient souiller les déchets recyclables qui ne pourraient plus être valorisés.

2- Trier ses déchets : c'est protéger notre sol, notre eau... et donc notre santé !

Abandonner des déchets en pleine nature, c'est polluer notre terre. En effet, la majorité des déchets mettent des années à se dégrader et à disparaître. Certains contiennent des substances toxiques qui vont s'infiltrer dans le sol et les nappes d'eau souterraines et donc les contaminer.

3- Trier ses déchets : c'est préserver nos ressources naturelles.

Les biens que nous consommons sont produits à partir de matières premières qui ne sont pas inépuisables. Trier nos déchets pour qu'ils soient réemployés ou transformés en matières premières secondaires, c'est économiser les ressources naturelles qui risquent de nous manquer demain.

4- Trier ses déchets : c'est aussi économiser de l'énergie et soutenir l'emploi.

Fabriquer de nouveaux produits à partir de matières premières recyclées est source d'économie d'énergie. Trier ses déchets pour qu'ils puissent être recyclés, favorise la création d'emplois de proximité, en France et avec Cèdre il s'agit d'emplois créés pour des personnes en situation d'handicap.

Communiqué de Loudéac communauté Bretagne Centre



A compter du 1^{er} janvier 2019, pour jardiner ou désherber, il est interdit d'acheter, d'utiliser ou de stocker des pesticides de synthèse. Issue de la loi Labbé, cette nouvelle mesure vise à protéger votre santé et l'environnement.

Pesticides et environnement

Les pesticides incluent les insecticides, les herbicides ou désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides. Outre les empoisonnements, les pesticides sont capables d'endommager le système immunitaire ou de perturber les régulations hormonales. Ils sont également soupçonnés d'accroître le taux de certains cancers (sein, prostate) et de réduire la fécondité masculine.

Ces produits peuvent aussi être dangereux pour l'environnement :

- **en polluant les eaux** : les jardiniers amateurs seraient responsables pour 1/4 de la pollution des eaux de surfaces et des nappes souterraines.
- **en polluant l'air** : les 3/4 du volume des produits appliqués seraient perdus lors de pratiques inopportunes comme en cas de pulvérisation par temps venteux par exemple.
- **en perturbant les milieux naturels** : les espèces aquatiques sont directement menacées par les surdosages et l'application à proximité de points d'eau, sur des sols imperméables ou en pente, qui entraînent les pluies souillées vers les ruisseaux et les rivières.

Que faire des bidons de pesticides ?

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. Ces produits pourront être récupérés pour retraitement par les filières de recyclage spécialisées.

Ne jetez jamais ces produits à la poubelle ou dans les canalisations !

Quelles solutions ? Le jardinage au naturel

Jardiner au naturel c'est jardiner sans produits de synthèse (pesticides, engrais chimiques) et en s'aidant des processus que l'on retrouve dans la nature.

- Proscrire les pesticides (herbicides, insecticides et fongicides) et engrais chimiques.
- Couvrir le sol par des paillages, des plantes couvre-sol et des engrais verts.
- Choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition).
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis.
- Penser à la rotation des cultures légumières et aux associations de plantes.
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles

mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin, abris à insectes...

- Utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment.

Les seuls produits dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs sont :

- Les produits de biocontrôle.
- Les produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention EAJ (Emploi Autorisé au Jardin).
- Les produits à faible risque.

Les sanctions encourues :

Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende.

<https://www.jardiner-autrement.fr>



Désherbage devant chez soi

Chacun fait sa part. Les agents de la collectivité se concentrant sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs. Il appartient alors à chacun de juger si les beaux brins de plantes qui naissent aux pieds des bâtiments sont, ou non, persona non grata et d'en tirer les conséquences en désherbant le long de sa propriété.

Embellir sa façade en choisissant des plantes pouvant être utilisées pour végétaliser les trottoirs.

Il est tout à fait possible de semer quelques plantes dans les interstices du pied de façade : campanule, gazon japonais, violette, valériane, érigerons, roses trémières...

Ne pas utiliser de produits chimiques. Il est de la responsabilité de l'habitant, si la vue d'herbe le dérange, de désherber au pied de sa mai-

son ou de sa limite de propriété de façon naturelle, sans produits chimiques.

Désherber manuellement, mécaniquement : la recette, une binette et un peu d'huile de coude.

Utiliser les désherbants naturels :

- eau bouillante salée, eau de cuisson des pâtes, riz ou pommes de terre, à verser sur les herbes indésirables ou la mousse. L'eau salée brûle la racine,
- vinaigre blanc (1 l pour un demi-litre d'eau),
- purin d'orties (pour les spécialistes),
- pour les pavés autobloquants répandre du gros sel, la pluie se charge du travail.

À vous de jouer



Permanence de nos commerces / santé

PHARMACIE JEUSLIN

Tél. : 02 96 66 69 86
Fax. : 02 96 66 69 20
10, place du champ de foire
Horaires :
Lundi matin au vendredi soir
09h30 – 12h30 / 14h30 – 19h30
Samedi matin
09h30 – 12h30



MÉDECIN

Tel. : 02 96 25 62 02
7 place du champ de foire
Horaires :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h00 – 12h00 / 16h00 – 19h00
Jeudi, samedi
9h00 – 12h00



KINESITERAPEUTE

19 rue Bellevue
Tel : 02 96 25 06 80
Sur rendez vous



CABINET D'INFIRMIERS

Tel. : 02 96 25 00 74
2 Bis rue Bellevue
Horaires :
Vendredi
de 9h à 20h-sur rendez vous



BOULANGERIE

Tel. : 02 96 25 00 43
4 Place du Calvaire,
Horaires :
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
8h30 – 13h15 / 15h30 – 19h15
Dimanche
8h30 – 12h15
Fermé le lundi



Congés d'été le 29/07 au lundi 12/08

CARADOC – JP A VOTRE SERVICE

Tel. : 02 96 25 05 19
6, place de Verdun
Fermé le lindi
Congés d'été : pas de restaurant du 08 au 23 août 2019
Le bar restera ouvert



LE MELTIN'

Tel. : 02 96 25 16 35
2 Place de l'Église
Horaires :
Lundi, mardi, mercredi,
8h00 – 14h00 / 16h00 – 20h00
Vendredi, samedi, dimanche
8h00 – 14h00 / 16h00 – 01h00
Fermé le Jeudi



SARL ST-CARADEC Automobiles

Tel. : 02 96 25 00 61
Fax : 02 96 25 06 95
8, rue nationale
Horaires :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
Samedi
8h00 – 12h00



Congés d'été : du vendredi 14 août (soir) au mardi 03 septembre 2019 inclu.

Epicerie SERVAD - Epicerie - Dépôt de pain

Tel : 02 96 67 25 85
Place du Champ de Foire
Horaires : du mardi au samedi
8h45- 12h30
15h00- 19h00
A compter de septembre : ouverture le dimanche matin



Coup de projecteur sur nos commerces

JP Cave



Edwin et Jean-Pierre à votre service

Jean-Pierre propose pour l'été les Petits vins qui vont bien, d'un château d'exception de la région de Gaillac.

Un vin de Pays des Côtes du Tarn : Le Château Clément Termes en rouge, blanc ou rosé, à 4€50 l'unité.

Contact : 02 96 25 05 19

« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération »

Supérette SERVAD

Deux rayons de produits locaux à découvrir, celui de la charcuterie traditionnelle LOUSSOUARN et celui de la viande en provenance du Bodéo, viande issue de la ferme de la famille KERHOS, de haute qualité destinée aux particuliers et aux petites et moyennes surfaces.



Projets

Courant juillet le rayon Presse refait son apparition et le gaz sera prochainement disponible.

Courant de l'été, un catalogue traiteur sera à votre disposition pour les repas associatifs ou particuliers.

Ouverture du magasin le dimanche matin

Début septembre le magasin sera ouvert tous les dimanches matin de 9h à 12h30 avec la vente de poulets rôtis.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à faire des remarques ou de suggestions.

SERVAD c'est aussi le camion Epicerie à votre domicile. Chaque semaine le camion vient chez vous. Vous pouvez ainsi bénéficier de ce service, un grand choix d'épicerie, de fruits et légumes frais, viandes, poissons, plats préparés, crèmerie... sans vous déplacer.

Pour tous renseignements : 02 96 67 25 85

Pharmacie JEUSLIN

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies...

Il vous permet de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.



Créer un DMP en officine, aussi simple que rapide

Mme Jeuslin se fera un plaisir de vous conseiller « Je peux, en officine vous créer votre DMP, nous sommes équipés pour cela »

Contact : 02 96 66 69 86

Pourquoi créer son DMP?

Utile

Facilitez le partage de votre dossier médical.

Simple

Retrouvez en un seul endroit votre historique de santé.

Sécurisé

Un service confidentiel dont vous contrôlez l'accès.

Le dmp, c'est pour qui ?

Chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité sociale peut disposer d'un Dossier Médical Partagé. Seuls les

professionnels de santé autorisés et vous-même pouvez le consulter.

Bar, tabacs, jeux - Le Meltin'



Pour ceux qui veulent arrêter de fumer, Vincent vous propose une nouveauté, le kit découverte Govype.

Ce kit vous est proposé pour 9,90€ au lieu de 24,90€. Il est composé de :

- une cigarette électronique ePen3
- un podVro serveur classique
- un podVro serveur menthe glacée
- un câble chargeur micro USB.

Pour les amateurs de jeux, les pronostics sur la coupe du monde féminine vont bon train, et bien sûr tous les autres jeux qu'ils soient en ligne ou par grattage vous attendent.

Contact : 02 96 25 16 35

Boulangerie AUFFRET



Alain Auffret vous propose ses viennoiseries et pâtisseries et son pain de fabrication artisanale.

Contact : Tel. : 02 96 25 00 43

Journée citoyenne

Le samedi matin 14 septembre, les caradocéens (nes) volontaires de tous âges sont conviés à participer à divers travaux tels que désherbage du cimetière, peintures intérieures et extérieures, nettoyages divers et entretiens de parterres, débroussaillage, etc... Une liste des tâches à accomplir sera préparée à l'avance par le service technique de sorte que chacun puisse s'inscrire dans ce qu'il sait le mieux faire. Toutes les suggestions ou propositions sont les bienvenues, auprès de Marie Christine Cadoux ou à la mairie.

Le rendez vous est prévu au local technique à 9h et un déjeuner en commun sera offert par la municipalité au relais rando ou à la salle des ajoncs d'or, selon la météo.



Commémoration du 8 mai

Le 8 mai 1945 signe la date de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage aux résistants, combattants et déportés de notre région.

Cet hommage a commencé sur le lieu de massacre, situé dans la forêt de Lorge, "La Butte Rouge". C'est à cet endroit qu'un charnier de 55 corps a été trouvé. 55 personnes qui ont été torturées et massacrées, pendues ou fusillées avant que leurs cadavres soient entassés dans des fosses. Parmi les noms gravés sur la stèle du monument édifié en ce lieu de commémoration, on peut noter celui de Ange Jigourel de Saint-Caradec.



Ange Jigourel

En ce 8 mai 2019, après que la co-présidente Elisabeth CONAN a lu la lettre d'adieu qu'avait eu le courage d'écrire le Martyr Roger QUINTRIC, ce fut la gorge serrée que Ida TRUCA, sœur de Roger témoigna de l'arrestation de son frère le 5 janvier 1944. « Je n'imaginais pas que je ne le reverrai plus »...Une fois encore, les sauveurs de notre liberté ont été bien honorés.

Nos deux porte-drapeaux ont fait le déplacement, Alain Jégo, dont c'est sa 24^{ième} participation et Gustave Le Guyadec qui succède à Jean Longuy qui a longtemps accompagné Alain. Ils étaient accompagnés du maire, Alain Guillaume, de Claude Pasquiou, et de quelques personnes de Saint-Caradec.

L'hommage s'est poursuivi au monument aux morts de la commune en présence de la population, des membres de la FNACA et des sapeurs-pompiers. Après le discours officiel du maire Alain Guillaume, Lucas Le Maintec a cité tous les soldats tués durant ce conflit.

A la fin de la cérémonie, tout le monde était invité à boire le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Rassemblement à la Butte Rouge devant une nombreuse assistance



Défilé de la mairie au monument aux morts



Témoignage d'Ida Truca, sur l'arrestation de son frère le 5 janvier 1944



Dépôt des gerbes

Hommage du 4 août

Le dimanche 4 août, en collaboration avec la municipalité de Trévé, un hommage sera rendu à tous les résistants qui sont morts suites aux combats avec l'occupant pendant sa déroute.

L'hommage aura lieu dans les différents sites où des exactions ont eu lieu, dans les deux communes entre juin et août 1944. Voici dans les grandes lignes, le déroulement de la matinée :

9h30 : Terrain de Bonamour à Trévé : Plaque commémorative en souvenir

Six F.F.I. (Théophile Gloux, Gaston Bardinnet, Félix et Mathurin L Bouffo, Marcel Jégard et Marcel Le Corre) se sont postés, le 4 août au soir à l'embranchement des routes de Loudéac et de La Motte. Ils sont surpris par un convoi allemand. Un échange de tirs a lieu causant de lourdes pertes dans le rang des résistants : Bardinnet, touché est mort sur le coup, Théophile Gloux et Marcel Jégard sont blessés, ce dernier, décédera quelques heures plus tard.

Le convoi allemand réussit à passer et continue sa route vers Saint-Thélo, traversant le bourg de Trévé. Des résistants postés sur la place de l'église ouvrent le feu, les Allemands ripostent. Côté résistants, deux morts et un blessé léger, côté Allemand, aucune certitude, mais les nombreux pansements laissés près de la Belle-Etoile laissent supposer que les blessures furent sérieuses. Le lieutenant Dauny, commandant la section de Trévé mentionnait « une vingtaine de morts dont un officier ».

La colonne allemande poursuivra sa route vers le Sud-Ouest et Lorient, traversant la commune de Saint-Guen et de Mûr-de-Bretagne.



10h : Pont du moulin à Saint-Caradec (dépôt d'une gerbe)



Le 3 août dans l'après-midi les Loudéaciens saluent les premiers Américains qui traversent la ville. Le lendemain, 4 août, les différentes unités de la sixième DB américaine, commandés par Grow ont repris leur marche vers l'ouest, marche rapidement bloquée, pour les hommes de

tête, par le pont détruit de Guerrieux. Les Allemands avaient aussi pris soin de faire sauter le pont du Moulin, enjambant l'Oust, en direction de Trévé et d'Uzel, pour retarder les Américains.

François Bescond ordonne à Maurice Marigot d'aller chercher les Américains à La Ville Hervé à Loudéac pour les guider à travers champ au gué près du pont de l'Oust où un passage

semble possible. Les Américains arrivent. Le docteur Pierre Le Potier prévient l'interprète que le gué a été miné. Des vérifications sont faites mais aucune mine n'est aperçue. Vers midi, Maurice Marigot prend place dans la première jeep conduite par l'Américain Arthur Grossman. La voiture s'engage sur le gué suivie juste derrière par François Bescond qui est à pied. La jeep heurte alors un chapelet de mines. Les deux F.F.I. et l'Américain sont tués sur le coup par les explosions. Le F.F.I. Henri Donnio se trouve également à bord de la jeep mais il échappe à la mort. En tout début d'après-midi, d'autres véhicules militaires américains se présentent en avant du gué, et ne le franchissent qu'après avoir déminé le gué en s'aidant de poêles à frire.



François Bescond



Arthur J. Grossman

11h : Terrain Lejeune, ex-maison Le Deuff (dépôt d'une gerbe dans le jardin de la propriété- place du Martray)

Le 4 août 1944, au pont de Belle-Isle en Hémonstoir, lors d'un contrôle effectué par des militaires allemands, Georges Divenah fut trouvé en possession d'un revolver. Arrêté, martyrisé puis assassiné à 20 heures par les Allemands dans la propriété de Monsieur André Le Deuff à proximité de la place de l'église de Saint-Caradec.

Georges Divenah avait 22 ans, son nom figure sur La stèle, place du Martray



Georges Divenah

Témoignage de Marcl Glon : « ... on voit Georges sur le pont et moi je savais bien qu'il avait un revolver. Ils l'ont fouillé et trouvé le revolver. Ils l'ont giflé et un Allemand a sorti un cordage de parachute de ses poches pour lui attacher les mains derrière son dos. Ils l'ont fait monter dans une jeep... Il a été emmené dans la maison Le Deuff, dans le bourg de Saint-Caradec, qui avait été réquisitionnée, pour installer la « kommandantur ». Il a été jugé sommairement et condamné. Ils lui ont fait creuser sa tombe et l'ont fusillé.



10h30 : Place de l'église (dépôt d'une gerbe, place de l'Eglise- François l'Hostis)

Ils s'appelaient Georges Auffret, Loulou Briand, Marcel Bernard, Jean Le Dain, Georges Le Naélou, Marcel Goadec, François L'Hostis, Eugène Léon et Marcel Le Goff. Neuf jeunes hommes victimes de la barbarie nazie. Capturés le 8 juin 1944, à Lamprat par les Allemands, ils furent torturés, puis pendus de Moulin-Meur à Saint-Caradec.



François L'Hostis

François L'Hostis avait 19 ans, il fut la 9ème des neuf victimes de ce groupe de parachutistes de la Wehrmacht.

Le 9 juin 1944, à 16h30, il est martyrisé et pendu par les Allemands à un support électrique sur la place de l'église au bourg de Saint-Caradec. Après l'avoir fait monter à une échelle placée le long du mur d'un café, les Allemands le pendent sous les yeux de la population rassemblée et atterrée, non sans l'avoir copieusement insulté et roué de coups. Afin d'allonger la durée de sa souffrance, un fil passant entre ses jambes est relié au nœud coulant entourant son cou.

Avant leur départ les Allemands donnent l'ordre au maire de ne descendre le cadavre qu'à l'expiration du 3ème jour. Un panneau est accroché à son cou par ses tortionnaires, sur lequel

on pouvait lire : « Voilà ce que nous faisons à celui qui nous tire dans le dos ; celui-ci était le chef d'un groupe de terroristes ». Le 12 juin 1944 le corps de François L'Hostis est descendu et ce n'est que plusieurs semaines plus tard qu'il sera identifié.

Témoignage de Mme Renouard tenancière d'un débit de tabacs face à la potence improvisé.

« Je m'approchais : Pauvre petit gars ? Tu as les mains liées » « Oui madame » « Que vont-ils te faire ? »

Il ne m'a pas répondu. Il secouait la tête pour rejeter son abondante chevelure qui lui tombait dans les yeux. Les bourreaux sont alors arrivés avec une échelle et l'on placée contre le mur, sous la console. Le jeune homme les regardait faire sans pleurer. Moi je criais. Deux officiers allemands l'ont fait descendre à terre, les mains toujours enchaînées. Ils lui ont demandé quelque chose que je n'ai pas compris, lui n'a pas bronché et par deux fois a répondu « non, non ! ». Ils l'ont obligé à monter l'échelle tout seul droit comme un piquet. Là-haut un Allemand l'attendait. On lui a passé un fil électrique au cou. Il était pâle à faire pitié mais n'a pas jeté un cri, n'a même pas eu une larme. Le boche a serré de toute ses forces : le petit gars râlait affreusement. Puis il a pris un deuxième câble, l'a attaché à celui du cou au-dessous du menton, l'a passé entre les jambes du jeune, et la renoué au premier par la nuque. Par un geste inexplicable, le bourreau a enlevé le lien qui entourait les mains du jeune homme. Il est descendu de l'échelle et l'a retiré d'un seul coup.

Le corps est tombé dans le vide : le pauvre supplicié a levé les mains par deux fois et à la troisième a poussé un long soupir, le dernier.

Je demeurais hébétée sur la rue, ne pouvant même pas crier mon indignation devant de tels procédés. Les Allemands riaient insultant le cadavre, le secouait par les pieds et chantaient comme des hommes ivres.

J'étais écoeurée. Je suis rentrée précipitamment et me suis enfermée à double tour dans ma chambre. Je ne connaissais pas le jeune homme, mais je pensais à ses malheureux parents. C'était plus fort que moi, j'ai pleuré toute la nuit. Au matin, j'ai cru du me réveiller en proie d'un affreux cauchemar : Hélas ! Le corps se balançait sur la place au bout de la corde une lugubre pancarte attachée à sa poitrine.



11h30 : Cimetière (dépôt d'une gerbe, stèle Jean Boscher et Joseph Sommier-route du cimetière)

Joseph Sommier, Jean Boscher et Jean Le Gueut sont arrêtés par des SS, près de l'école publique de Saint-Thélo. Les Allemands ont découvert un revolver dans la camionnette de Joseph Sommier, ce qui les a mis très en colère et, arrivés devant le cimetière de Saint-Caradec le camion s'arrête. Jean Le Gueut, qui connaît un peu l'allemand, comprend que l'ordre a été donné de les fusiller sur le champ. Il avertit ses camarades et leur demande de s'enfuir. Jean Le Gueut saute par-dessus le mur du cimetière, se faufila entre les tombes sous

les rafales de balles, franchit le second mur et réussit à s'échapper indemne à travers champs. Ses compagnons, moins véloce, n'ont pas cette chance et tombent sous les coups de l'ennemi.



12h : Vin d'honneur servi dans la salle des Ajoncs d'Or, offert par la municipalité de Saint-Caradec.

Bibliothèque

« Voilà l'été, voilà l'été »....

et aussi le moment de dévorer de beaux romans, albums, bandes dessinées, documentaires etc...

A la bibliothèque Cécile Auffret il y en a pour tous les goûts !!!

Elle est ouverte le mardi et le vendredi de 16h30 à 19h et le mercredi et samedi de 10h à 12h.

Vous avez également la possibilité de faire des réservations via le réseau des bibliothèques ainsi que la BCA ce qui élargit le champ des possibles.

L'adhésion est de 2 € pour une année et par personne, gratuit pour les moins de 6 ans.

La bibliothèque Cécile Auffret c'est aussi un lieu de convivialité, d'échanges, de partage, d'animations....

Tout au long de l'année, ont lieu les rendez-vous incontournables

► Lire et faire lire

cet événement a lieu tous les premiers mardis de chaque mois, de 17h à 18h, ouvert à tous et gratuit, sans inscription, c'est un moment animé par des bénévoles de la commune et l'occasion de partager de belles histoires contées.

La lecture et l'écoute d'histoires sont deux choses importantes pour le développement de l'enfant : pour la stimulation des sens, pour le travail de la motricité fine, la capacité d'écoute, le développement de la curiosité, l'interaction avec l'adulte, le développement du langage et du vocabulaire, la capacité de compréhension, l'éveil à l'écrit, le développement de l'imagination et de la créativité, la connaissance de soi, l'inspiration, pour servir de médiateurs et faire passer des messages, pour la valeur thérapeutique de certains contes, pour l'apprentissage et la liste est longue... Ce rendez-vous existe depuis 3 ans et c'est vraiment une belle invitation au voyage imaginaire.

► Le club bibliothèque

a lieu tous les 2^{èmes} mardis de chaque

mois, de 17h à 18h, à partir de 8 ans, sous inscription.

L'idée de ce club est de faire découvrir aux enfants l'univers du travail en bibliothèque : ils découvriront ce qu'est le catalogage, le bulletinage, le désherbage, l'équipement, le classement, la réservation, le prêt et retour, l'accueil. C'est aussi l'occasion pour eux de s'investir dans la vie culturelle de leur commune. La fin d'année du club bibliothèque est toujours ponctuée par un temps fort : l'année dernière nous avons eu la visite guidée de la grande bibliothèque des champs libres à Rennes et cette année ce sera la visite de la bibliothèque des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc, le mardi 9 juillet 2019 (11h30/16h30). Pour ceux et celles qui ne sont pas encore inscrites, rendez-vous le mardi 10 septembre 2019 à 17h!!!

► Bébés lecteurs,

tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois, de 10h à 11h. Ces animations sont en partenariat avec Loudéac Communauté. La première lecture constitue une mise en contact régulière du très jeune enfant avec l'imaginaire. Elle est également un moyen de socialisation de l'enfant par le livre. En faisant du livre un objet familier pour le bébé, qui le percevra comme un support de l'imaginaire et une source de plaisir, un objet attractif dans sa vie, on peut mener une action efficace en faveur du développement de la lecture mais également participer ainsi au combat contre l'illettrisme. Ouvert à tous et gratuit.

Et plein d'autres animations à venir cet été, à vos agendas!!!

► **Mardi 9 juillet**, de 11h30 à 16h30, sortie club bibliothèque, visite guidée de la bibliothèque des Côtes d'Armor. (réservée aux membres du club bibliothèque).

► **Mardi 9 juillet**, de 16h15 à 18h15, animation numérique: à la découverte de logiciel de retouche, à partir de 8 ans.

► **Mardi 16 juillet**, de 14h30 à 16h15, animation bandes dessinées en tablette; anime ta BD: Boule et Bill, Lucky Luke et le Marsupilami n'attendent que toi pour les animer.

Atelier conseillé pour les 5/12 ans.

► **Mardi 16 juillet**, de 16h15 à 18h15, à partir de 8 ans, création de morceaux de musique sur PC.



► **Vendredi 19 juillet**, de 14h à 16h, rendez-vous à l'étang de Saint-Caradec pour « **Partir en Livre** ». Ouvert à tous et gratuit!



Avec Partir en Livre, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire. Plein de jolies surprises vous attendent.

► **Mardi 23 juillet**, de 16h15 à 18h15, à partir de 4 ans, **découverte de jeux vidéo**, tout en douceur et en esthétique.

► **Vendredi 26 juillet**, de 10h à 12h, **animation numérique: insectes et dinosaures** s'invitent



à la bibliothèque, animation en réalité augmentée avec des livres et des tablettes, à partir de 6 ans, à condition de ne pas avoir peur des petites et grosses bêtes!!

et plein d'autres projets à venir pour la rentrée.....

Projet Fais moi signe! Il s'agit d'un événement concocté dans un esprit collaboratif par la bibliothèque départementale en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques de Loudéac Communauté Bretagne Centre et de Loudéac, les établissements scolaires, les services jeunesse, la maison du département, Adaléa. Rendez-vous **vendredi 4 octobre** de 9h à 16h30 pour les scolaires des cycles 2 et 3 de l'école d'hilvern et Sainte Thérèse. Nous avons la chance de recevoir la cabane à contes avec Yann Quéré et Marine Ginod.

A bientôt, pour tous autres renseignements, contactez le 02.96.25.09.14 OU par mail: biblio.st-caradec@wanadoo.fr

Tous sur la Rigole

« Tous sur la Rigole » : Manifestation organisée par les associations et les communes traversées par la Rigole d'Hilvern, avec l'appui du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Objectifs : Faire découvrir la Rigole d'Hilvern à la population et permettre sa mise en valeur.

Le 29 septembre aura lieu la deuxième édition de l'animation « Tous sur la Rigole ». Cette manifestation qui a rassemblé près de 300 personnes en 2018, est organisée par le Conseil Départemental avec le soutien de l'association Saint-Caradec Sport et Loisirs, des sept communes traversées par la rigole d'Hilvern et d'associations de ces communes dans les Côtes d'Armor et le Morbihan.

Comme l'an passé les départs se feront à partir de Bosméléac à Merléac ou d'Hilvern à Saint-Gonnery pour les cyclistes et concernant les marcheurs de Kerguehuic à Saint-Caradec et ? à Hémonstoir. Le point de ralliement se fera sur le site de Pestuan à Saint-Caradec, au kilomètre 31.

Pour les cyclistes un ravitaillement sera offert à mi-parcours. Pour les marcheurs le ravitaillement les attendra à l'arrivée.

Un vin d'honneur sera offert à tous les participants à l'arrivée par le conseil départemental.



Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Cent pèlerins du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle ont fait escale à Saint-Caradec. Ils nous avaient sollicités pour les recevoir une soirée, à savoir le vendredi 18 mai. Ils arrivaient de Merléac et ont été accueillis par quelques élus. Ils ont pu prendre une douche dans les vestiaires de la salle des sports et disposer de la salle des Étoiles pour dîner et dormir. Mais avant cela, ils ont offert un vin d'honneur aux caradocéens présents sur place, et fait des emplettes dans les commerces de la commune. Le lendemain direction l'abbaye de Timadeuc par la Rigole d'Hilvern et le Canal. Leur périple a duré une semaine, durant laquelle ils ont accompli 180 km.



Borne km 105 - place du Champ de Foire



Ecole Sainte-Thérèse

Rencontre avec l'illustratrice Céline Lamour-Crochet



Les élèves de CE-CM ont rencontré l'illustratrice Céline Lamour-Crochet. Cette rencontre a été initiée et organisée par Adeline, animatrice de la bibliothèque.

L'illustratrice dessine des objets ou des animaux en utilisant les lettres de ces derniers. Les enfants ont pu découvrir son univers et se sont essayés à l'exercice.

Un bon moment créatif!!



Chœur d'écoles

Mardi 28 mai 2019, les élèves de CE/CM ont participé à leur grand concert Chœur d'écoles au Palais des Congrès de Loudéac. C'est l'aboutissement d'un projet débuté en septembre pour lequel les enfants ont appris 12 chants et réalisé 2 répétitions avec les autres écoles du secteur. Ce fut pour eux

l'occasion de développer de nombreuses compétences comme par exemple contrôler son attitude corporelle pour chanter ou tenir sa voix et sa place en formation chorale.

Pour ce concert, les écoles de Loudéac, Grâce-Uzel, Plouguenast et Saint-Caradec ont chanté sur les airs comme: "Imagine", "Mama Africa", "Si 2 + 2 font 4", "J'ai demandé à la lune", "un peu plus près des étoiles"...

Les autres écoles du secteur étaient en concert après le nôtre ou à une autre date.

Bravo les enfants !!!



Spectacle d'année des enfants

Le vendredi 5 avril, les enfants ont présenté leur spectacle d'année devant une salle comble. Parents, grands-parents, frères et sœurs, amis de l'école étaient vus les voir. Le thème de cette année était la mer. A la fin du spectacle, tout le monde a pu regarder le film réalisé suite à la classe de mer des élèves de Maternelle/CP et CE1 à Pléneuf Val André au mois de novembre dernier.

Mais avant, il a fallu fabriquer l'affiche du spectacle, préparer les décors et apprendre les danses.



Bravo les enfants pour ce magnifique spectacle!!

Spectacle au Palais des congrès

Au mois de Mars, les élèves de Maternelle-CP ont assisté à un spectacle au Palais des congrès : **Les Illustres à sons** - Cie Les Comptoirs du Rêve

"Découvrir le 'MOI', Rencontrer le 'ÇA'. L'appeler 'TOI'. Créer le 'NOUS'".

La nature et la ville ne se connaissent pas, ne se voyaient et pensaient à part jusqu'au jour où elles se sont rencontrées par hasard.

Elles doivent alors apprendre à se découvrir, composer avec l'autre et surtout construire un univers ensemble, sonore et multicolore.

Les enfants sont initiés à la découverte de l'autre et de ses différences, voyagent dans les rêves et l'imaginaire à travers un récit poétique où la musique rencontre l'art abstrait.



Embellissement de l'école Sainte-Thérèse

Afin d'embellir l'école et la rendre plus agréable pour les enfants, nous avons effectué des travaux d'enduit sur les murs de l'école. La pelouse à l'arrière de l'école est également en cours de réalisation. Elle sera belle pour la rentrée prochaine. Inscriptions et renseignements au 02.96.25.00.99.



Kermesse de l'école Sainte-Thérèse

Le dimanche 16 juin à eu lieu la traditionnelle kermesse de l'école.

Avec 150 parts vendues le repas a été apprécié, et pendant toute l'après-midi, les stands habituels ont bien marché. Le tirage de la tombola a été effectué en fin de journée. Les principaux gagnants sont : la pharmacie Jeuslin (entrées au parc Astérix), Léa Gauthier (tablette), Stéphanie Bernard de Trévé (hoverboard), Munikihaafa Losa d'Hémonstoir (un an d'abonnement à Santé Form), Nadine Lavenant de Ploemeur (deux places pour le spectacle de Marie Guertzaille), Patricia Gloux d'Hémonstoir (baptême d'hélicoptère).



Ecole d'Hilvern

Cycle « ESCRIME »

La classe de CP-CE1 a bénéficié de 8 séances d'initiation à l'escrime avec l'animateur sportif Michel Jouan.

Marche, retraite, fente, assaut...le vocabulaire des escrimeurs n'a plus de secrets pour eux..



Nouvelle plaquette

L'école a sorti une nouvelle plaquette d'informations. Vous y trouverez les différentes activités proposées par l'équipe pédagogique ainsi que les renseignements utiles à la scolarisation des enfants (horaires, cantine, garderie...) Vous pourrez la trouver en Mairie et à l'école.



Inscriptions

Les nouvelles inscriptions se feront le jeudi 29 et le vendredi 30 août à l'école.

Sortie Pédagogique

Le jeudi 16 mai, les élèves de la PS au CE1 ont visité le parc de la Préhistoire à Malansac.

Les CP-CE1, en admiration devant les répliques des dinosaures, n'en reviennent toujours pas. Ils ont également pu découvrir les hommes préhistoriques, leur habitat, leur quotidien et leur évolution à travers les maquettes géantes du parc ou les animations proposées. Ils ont pu bénéficier d'une animation adaptée à chaque groupe classe afin de montrer la fabrication du feu et la taille des outils à cette époque.



Atelier poterie à l'école

Les élèves de la classe de Maternelle ont bénéficié d'une animation poterie. C'est la "Poterie de Sandra" de Corseul qui est intervenue. Les enfants ont réalisé un dinosaure en argile. Ils les ont récupérés, après cuisson, pour les peindre.



Cycle « NATATION »

Les élèves de la GS au CM2 ont eu le plaisir de partager 8 séances de piscine aux Aquatides à Loudéac. Tous les élèves ont donné le meilleur d'eux même et les plus grands (du CE1 au CM2) ont même passé un test d'aisance afin de pouvoir participer au projet "Canoë-Kayak" à la rentrée prochaine.



« Petites Cartes Postales Chorégraphiques »



Cette année la classe des CE2-CM de l'école a participé au projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques. Ce projet départemental s'articule autour de trois axes majeurs : les arts plastiques, l'histoire des arts et la danse.

Les élèves ont choisi Banksy comme artiste et ils ont dû articuler leur chorégraphie et les productions plastiques autour de cet artiste. Tout au long de l'année, les élèves ont créé des productions en s'inspirant de Banksy. Ils se sont inspirés de l'art de rue afin de créer : tagguer, assembler, colorer, transformer ...

Ce travail s'est achevé par l'exposition des productions à la médiathèque de Loudéac.

Au cours de l'année, Caroline Le Noane (danseuse/chorégraphe) est intervenue six fois au sein de la classe afin de les aider à élaborer leur chorégraphie basée sur la provocation.

Ce travail s'est achevé par une restitution de la chorégraphie le 23 mai au Palais des Congrès de Loudéac dans un premier temps, devant les camarades et dans un second temps, devant les familles.



Vie associative

A.P.E Hilvern

L'Association des Parents d'Élèves a organisé un repas à emporter le 27 avril dernier avec au menu, crudités, jambon en sauce et tartelettes maison ! Le repas préparé par les parents bénévoles a été un franc succès et sera renouvelé l'année prochaine !



Le dimanche 23 juin 2019, a eu lieu notre traditionnel kermesse. Avant l'ouverture des divers stands et le spectacle des enfants, 130 repas ont été distribués aux nombreux parents et grands parents.



Saint-Caradec Sports Loisirs

La marche



Vingt-cinq personnes sont inscrites aux activités marche nordique et renforcement musculaire. La plupart ont été présentes aux rendez-vous au cours de l'année. Si le renforcement musculaire se fait uniquement à Saint-Caradec, la marche nordique permet de s'expatrier. C'est ainsi qu'en cette fin de saison, outre Saint-Caradec et ses multiples possibilités, le groupe a découvert les sentiers d'Hémonstoir, Saint-Thélo, le Quillio et la forêt de Loudéac.

Toutes les personnes intéressées par une ou les deux activités sont invitées à se faire connaître au 06 72 87 59 63. Elles sont encadrées par des animateurs professionnels et ont lieu à 19 h le jeudi soir afin de les ouvrir aux personnes qui travaillent, de Saint-Caradec ou des communes environnantes. La saison 2019-2020 va reprendre mi septembre. Jusqu'à fin octobre ce sera marche nordique, puis de novembre à mars, renforcement musculaire en salle et reprise de la marche nordique d'avril à juin 2020.

Zumba

Cette nouvelle saison de zumba a eu du succès avec 25 adhérents présents au cours animé par Karine JOSSIER, animatrice sportive, chaque vendredi soir à partir de 18 heures 45 à la salle des fêtes. Les cours se sont déroulés dans la bonne humeur et le plaisir de se défouler. Cette année, nous avons même eu le plaisir de danser sous les jeux de lumière prévue par Mathieu, nouvel adhérent de la zumba. Cette saison a également été marquée par notre participation à l'édition

du Téléthon 2018.

Une zumba party a clôturé cette saison vendredi 28 juin. Cette séance est festive, différente d'un cours classique et surtout c'est une séance ouverte à tous.



Toutes les personnes intéressées, de Saint-Caradec ou des communes voisines sont invitées à se faire connaître au 06 76 90 89 48

Yoga

L'association Saint-Caradec sports et loisirs a une section yoga, depuis le mois de mars. Les cours sont assurés par Pascal Delpierre. Il y a 12 participants réguliers, qui se retrouvent à la maison du val d'Oust le jeudi soir à 18h15. Durant une heure et demi Pascal les guide dans leur voyage de hatha yoga. Après la pause estivale, les cours reprendront en septembre, ils ont lieu une fois par semaine sauf pendant les vacances scolaires. Les personnes intéressées peuvent contacter Sandra Sheward au 06 04 43 72 60 ou sandy-sheward@hotmail.com



Amicale Bouliste Saint-Caradec

L'amicale Bouliste Caradocéenne a le vent en poupe !!!

L'amicale Bouliste Caradocéenne se félicite de ce début d'année 2019, qui a vu ses effectifs augmenter de huit nouveaux adhérents dont quatre femmes ; encore un effort et la parité sera respectée. Le club compte actuellement trente quatre membres soit, vingt trois hommes et onze femmes : alors, mesdames, nous vous attendons pour équilibrer la balance !

Après les importants travaux des quatre jeux extérieurs, d'autres petites rénovations ont été effectuées comme le remplacement des tôles plastiques par des double-vitrages de récupération, peintures, etc...Un projet d'achat d'un chauffage d'appoint pour l'hiver a été programmé lors de la dernière assemblée générale.

L'accueil chaleureux et l'ambiance joyeuse font que l'amicale voit ses rangs augmenter régulièrement. La cotisation annuelle reste inchangée (15 €). Les après-midis de boules, sont le mercredi et le samedi et sont agrémentés de boissons diverses et quelquefois de gâteaux (prix de 1€ par personne).

L'assemblée générale se déroule au mois de mars et est suivi d'un repas au Caradoc ; puis tout au long de l'année viennent les différentes festivités (fête de la boule, galette des rois, concours interne, etc...)

Si vous voulez, vous aussi, passer d'agréables après-midis, joyeuses et décontractées, venez rejoindre l'Amicale Bouliste Caradocéenne.

Président : LONGUY Edouard

Secrétaire : GARNIER Philippe

Trésorier : GALERNE Pierre

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter.



FNACA

Début d'année chargé pour notre association

Tout d'abord avec le décès de notre président François Blanchard, le 11 mars. Nous présentons, au nom de tous les membres de l'association, nos sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Une délégation s'est déplacée au mémorial de Plénée-Jugon pour la première commémoration officielle du cessez-le-feu du 19 mars 1962, en tant que Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

➤ 24 mars commémoration du cessez le feu en Algérie, au monument aux morts.

➤ 26 avril assemblée générale, élection d'un nouveau bureau :

Président : Gustave Le Guyadec

Vice-président : Claude Pasquiou

Secrétaire : Francis Collet

Trésorière : Jacqueline Le Guyadec

➤ 8 mai cérémonie à la Butte Rouge suivie de celle au monument aux morts. Cérémonie recueillie avec une allocution de M. Le Maire et citation des victimes de ce conflit par Lucas Le Maintec.

Merci à Christophe Le Maintec pour la sonorisation ainsi qu'aux pompiers qui nous accompagnent lors de ces cérémonies.



Assemblée générale avec élection du nouveau bureau



Commémoration du 8 mai

Ronde des Artistes

Comme à l'habitude la Ronde des Artistes accueillera une douzaine d'artistes.

Pour le 14^{ième} édition, l'artiste peintre Pierre Joubert sera l'invité d'honneur.



Pierre Joubert au 51^e salon de Printemps à La Baule

Né à Saint-Marc sur Mer en 1965, vit et travaille à Vigneux de Bretagne (44). Pierre Joubert se consacre exclusivement à la peinture après avoir pratiqué les arts graphiques publicitaires durant une dizaine d'années, à Paris, New York et Nantes. Son art s'exprime de la figuration contemporaine à l'abstraction graphique.

« Son Œuvre se lit comme le récit d'une vie passée à explorer inlassablement ces côtes maritimes [...] »

<https://www.pierrejoubert.fr>

Cette année la Ronde des Artistes se déroulera le samedi 05 et dimanche 06 octobre de 10h à 18h.

L'exposition sera ouverte au public et aux écoles la semaine suivante du lundi 07 au vendredi 11 octobre

<https://www.larondedesartistes.fr/>

Club Kerjoie

Le nouveau bureau du club Kerjoie, et notamment la secrétaire Marie-Pierre Le Chevalier, a tenu à organiser une sortie d'une journée à Jersey, qui avait été reportée en raison d'une panne de bateau. Le groupe de 53 personnes a finalement embarqué mardi 25 mai pour une journée de découverte de l'île. « Nous avons passé une très agréable journée, dans la bonne humeur et la convivialité, précise la présidente, Yvette Le Priol. Deux guides nous ont accompagnés, commentant avec talent et humour le circuit autour de l'île ». Quant aux visiteurs ils ont apprécié la beauté de l'île, particulièrement fleurie.



Fleurissement

Les Florales

Le comité de fleurissement a organisé une sortie aux Florales, à Nantes (44). La sortie était organisée avec les services des autocars Ferron de Ménéac. C'est une trentaine de personnes de Saint-Caradec et des communes environnantes, accompagnée d'une vingtaine de personnes de la commune d'Illifaut qui ont pu participer à cette sortie. À l'arrivée à Nantes, le comité a offert une collation aux participants. Café et pain au

chocolat étaient offerts par le comité pour donner des forces afin de profiter pleinement de la visite, pour le moins fatigante. Le groupe était de retour vers 21 h, enchanté de sa journée riche en émotions et la tête pleine de magnifiques tableaux réalisés avec des plantes, des fleurs et la nature sous toutes ses formes. À revoir dans cinq ans !



Concours des maisons et jardins fleuris

Le comité a organisé le concours annuel communal des maisons et jardins fleuris. Le jury est passé le jeudi 4 juillet pour apprécier les réalisations d'une quinzaine de participants. Merci à tous ces particuliers qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'embellissement du village.

Théâtre «L'Amuse d'Hilvern»

L'année s'est achevée en mars pour les acteurs du groupe adultes de la troupe l'Amuse d'Hilvern. Ils ont donné cette saison, quatre représentations : deux à Saint-Caradec, une à Saint-Guen et une à Kergrist à l'issue de laquelle ils ont eu la surprise de rencontrer l'auteur de la pièce, Yvon Taburet. Il les a rassurés en disant que l'interprétation était conforme à l'esprit de son texte.

Quant aux deux groupes jeunes, ils ont travaillé tout au long

de l'année avec Zoé Renou, nouvelle animatrice théâtre au Cac Sud 22. Les 22 enfants ont présenté, à Saint-Caradec, la première partie de leurs pièces et, début mai, ils ont eu le bonheur de les jouer en totalité à la salle Kastell d'O à Uzel. Ce jour-là ils ont aussi rencontré les autres jeunes des ateliers théâtre du Cac Sud 22 : Loudéac, Plouguenast et Mûr-de-Bretagne. Une belle journée d'échange, de travail, de rencontres. Le tout grâce au théâtre.



Photo de la troupe adulte avec Yvon Taburet, l'auteur de la pièce



A l'issue de l'assemblée générale, le vendredi 7 juin, un nouveau bureau a été élu. Présidente Anne Cojean, vice-présidente: Isabelle Hervo, trésorière Armelle : Le Clézio et secrétaire : Carole Guilloux-Sohier.

Ronde des Vallées

Le 17 et 18 août prochain se déroulera la 32^{ème} Ronde des Vallées. 26 équipes sont déjà inscrites venant des U.S.A, Angleterre, Belgique, Hollande, Espagne sans oublier les comités régionaux français.

Cette année encore la Ronde des Vallées fait honneur à Saint-Caradec pour le spectaculaire départ du "contre la montre". C'est le moment propice pour apprécier les préparatifs des coureurs à l'échauffement et leurs concentration maximale au moment du décompte final avant le départ. Puis c'est le coup de rein qui propulse les jeunes champions dans la descente de la Butte Sainte-Anne, avec pour horizon la ligne d'arrivée à Hémonstoir.

Merci encore aux organisateurs de cette belle course et tous nos encouragements aux jeunes champions.

Comme l'an passé le comité de fleurissement teindra une buvette pour le plaisir du public et des participants.



La Perdriole

la société de chasse "La Perdriole" organise son traditionnel repas champêtre (Jarret /légumes des chasseurs) au bord de l'étang le dimanche 18 août, à partir de 12h30.

Sur place ou à emporter.

Cartes en vente auprès des chasseurs.

Gratuit pour les propriétaires et/ou exploitants agricoles. Réservation au

06 61 91 78 72 ou

06 16 60 93 91

Prix :12 € (gratuit pour les propriétaires donnant leur terre à la Perdriole)



Union Sportive Caradocéenne

Pour cette année sportive 2018/2019 l'Union Sportive Caradocéenne comptait dans ses effectifs 118 licenciés dont :

- 38 seniors et 6 U19/U18 pour deux équipes seniors
- 8 U17/U16 et 2 U15/U14
- 25 licenciés à l'école de foot (dont 4 filles)
- 17 licenciés seniors filles, 5 U18- U17- U16
- 16 dirigeants
- 1 arbitre (CABOCCO Gérard)

A remarquer que les effectifs sont stables et qu'il manque toujours des encadrants.

Les équipes A et B



Equipe A

Concernant l'équipe A qui évoluait en D1, elle termine à la onzième place du classement, avec à son actif : 8 victoires, 1 nul et 13 défaites pour 33 buts marqués et 42 encaissés.

Du fait de sa position au classement, l'équipe A évoluera en D2 la saison prochaine.

Pour l'équipe B, elle évoluait en D3 et assure son maintien. Elle a assurée une belle deuxième partie de saison avec quatre victoires, un nul et six défaites pour seize buts marqués et trente-deux encaissés.

L'équipe féminine, brillante



Equipe des filles

L'équipe féminine quant à elle termine première de son groupe, avec huit victoires, une défaite pour quarante buts marqués et neuf encaissés.
Bravo les filles.

Le Triangle



Triangle

Les U15 et les U18, ils terminent respectivement sixième et premier de leur poule.
A noter la victoire du triangle U18 en coupe départementale
L'école de football : organisation de différents plateaux techniques

Au niveau financier, les résultats sont bons avec un repas qui a connu un beau succès et les deux tournois qui ont fait le plein.

Quels projets pour la saison prochaine ?

- Triangle d'Uzel = Ryan prend en charge les U18
- Senior : Daniel accompagné d'Anthony pour les seniors.
- Recrutement (joueurs et arbitres)
- Continuer la politique de formation : CCF3
- Développement du football féminin (catégorie jeune)
- Formation premier secours pour les encadrants
- Licence dématérialisée



PARTIR EN LIVRES... En famille

"Mondes fantastiques"

Du 16 au 19 juillet 2019 de 14h30 à 17h30.

Loudéac, La motte, Trévé, Plémet et Guerlédan.



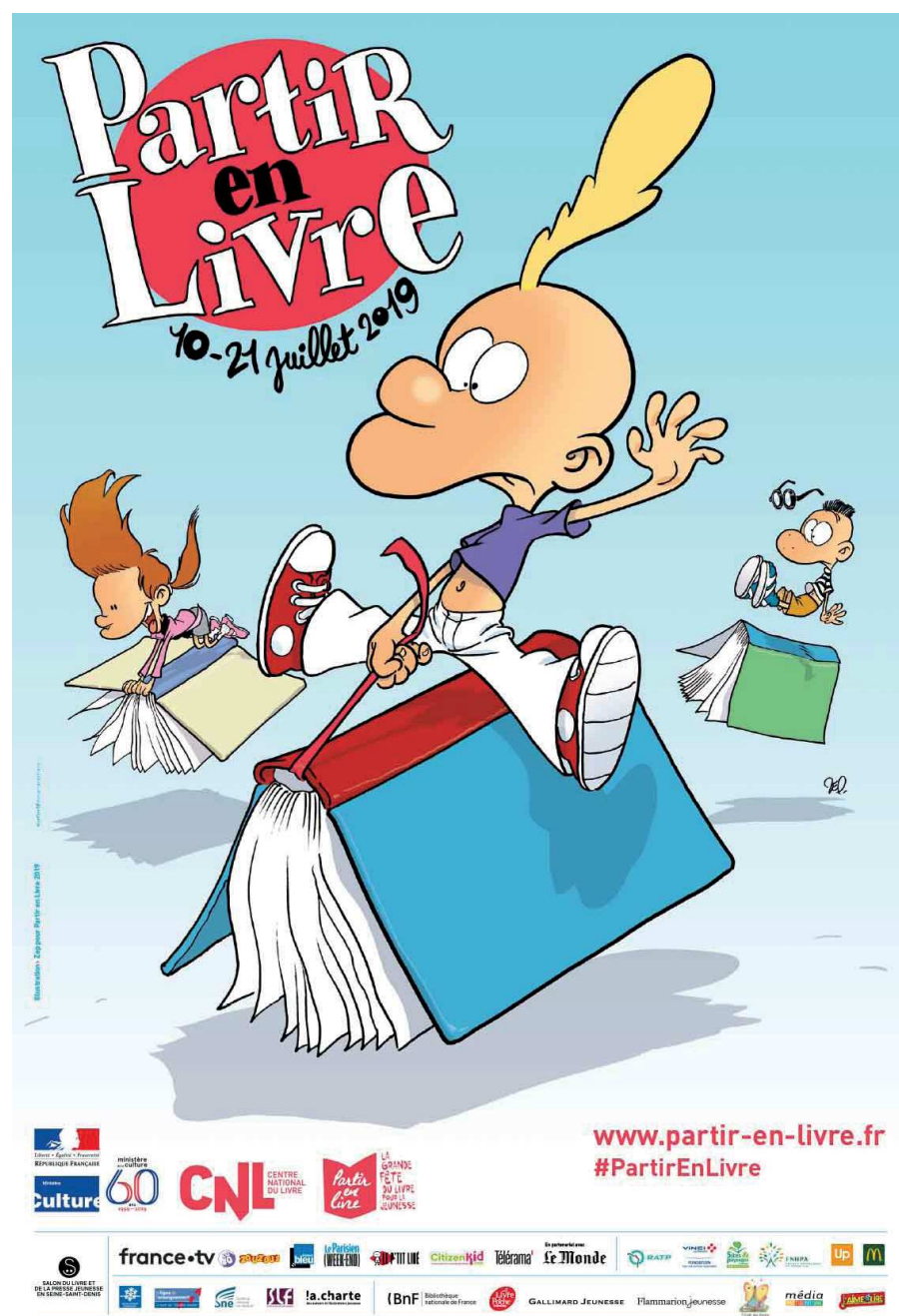
Dans le cadre de Partir en Livres, la grande fête du livre pour la jeunesse, organisée par le centre national du livre, le CAC Sud22 organise en collaboration avec ses partenaires (les médiathèques de Loudéac, La Motte, Plémet, Trévé et Guerlédan.)

Cette année le conte d'ici et d'ailleurs, ainsi que l'univers fantastique sont mis à l'honneur !

Au programme : Ateliers créatifs d'illustration, peinture, création de personnages fantastiques animés par plusieurs auteurs-illustrateurs que sont Christelle Le Guen, Bruno Pilorget et Maria Diaz.

Plusieurs animations et jeux autour de la lecture seront également proposées : Kamishibai, lectures chuchotées, dessins hors du cadre... Des espaces de lecture nomade seront également installés sur l'ensemble des sites.

- Étang de Beaulieu - La Motte / Mardi 16 juillet de 14h30 à 17h30 avec Christelle Le Guen
- Aquarev - Loudéac / Mercredi 17 juillet de 14h30 à 17h30 avec Christelle Le Guen
- Parc de la mairie - Guerlédan / Jeudi 18 juillet de 14h30 à 17h30 avec Marie Diaz.
- Le quartier Saint Bugean - Loudéac / Jeudi 18 juillet de 14h30 à 18h00 avec Bruno Pilorget
- Au bord de l'Etang - Trévé / Vendredi 19 juillet de 14h30 à 17h30 avec Marie Diaz
- Aire de Jeux - Plémet / Vendredi 19 juillet de 14h30 à 17h30 avec Bruno Pilorget



Et si on causait gallo !

Devinâlle (ézee à treûvë)

Men permië ét qhoq'un d'valeur qu'ët pâ à vende.
Men deûzième ét qhoq'un qi q'në parqheur ouyou
qi rante.

Men trouézième ét qhoq'un qi d'meur dan un paiz
d'ghirlandes.

Men tout ét qhoq'un q'a l'qheur pu greûs q'son
vente.

Qhi që ?

Le pèr Nouë

O ! Fidegarce! Tou coume l'ët déjà l'eure ilë...
I va falèr qe je m'beûje astouci.
Lés garçâilles, le jou là sont jamés lâsë,
Tandi qe më la journee e ben rempllie...
Dommaije, je s'rë ben restë dan men lë
Le temp d'ene eure, le temp de m'ercaopi.
Mai pour yeûs... Je frë tout dan la nétee,
E pour më... Je m'gôrë tout le restant de l'annee.
Ben sû, fër toutes lés mézons d'ene fë
Fao avèr dan sa tête tous lés racoursis,
Conèt toutes lés aderces su sés diz dés
Relughë tous lés pétiaos e s'en souveni.
Saotë lés faossieûx mém an étant corporë !
E pou tout clôr s'rabibochë o la vie.
Mai... Je n'troqrë sûrement pâs de l'or pllen ene see
O men ouvraije qhimporte ouyou q'e srë l'paiz.

Louitaod.



Recette du *Chef* Bastien

Flan de courgettes et oignons nouveaux

Déroulé

► Découper les courgettes en 4 dans la longueur et émincez-les
Peler et émincer les oignons
Faites revenir 5 minutes à la poêle avec l'huile chaude
Saler et poivrer

► Préchauffer le four à 200° (th 6/7)

Battre les œufs en omelette

Saler et poivrer

Verser les œufs en filet dans la poêle sur les courgettes et les oignons en les faisant prendre légèrement

► Placer dans un moule en silicone et enfourner pour 15 minutes

Idéal en accompagnement ou alors froid avec un coulis de tomates



Ingrédients pour 4 personnes :

4 petites courgettes
4 oignons nouveaux
6 œufs
2 cuillères à soupe
d'huile d'olive

Sel
Poivre

La poésie de Louis

La graine oubliée

Hé toi ! Petite graine qui n'a jamais servie,
Viens donc faire un tour dans mon semoir joli !
Afin de t'allonger auprès de tes amies,
Qui vont t'apprendre pour de vrai ce qu'est la vie :
Etre enfouie dans une terre dignement ameublie
Et d'y en sortir en disant : « Quel bel épi ! »

C'est vrai que la vie sous terre est si morose...
Mais un jour viendra, sans tarder peut-être,
Quand tu sortiras la tête si tu l'oses,
Tu murmureras : « Mon dieu que c'est chouette ! »

Et te voilà qui pousse de jour en jour...
Heureuse comme un cerf qui retrouve ses bois
Perdus en pleine forêt, les yeux plein d'amour
Qui mesure ta pousse pour t'offrir sa joie.

Hélas le jour viendra pour donner démission,
Monté sur des tracteurs demandant mille pardons,
Nous pulvérisant en chantonnant leur chanson.
Comment pouvons-nous résister ? Et à quoi bon !
Notre impuissance est telle que nous, nous attendons
Le jour si fatidique que l'on surnomme moisson...

Le point fort que nous mettons en valeur
C'est la création de la divine farine.
Nous parvenons à palper tous les cœurs
En embellissant ces immenses vitrines...

Louis Rochard

Toile de Victor Boner



Toile de Victor Boner - La Madone aux Harpies - autel du transept gauche

Aux Archives Diocésaines à Saint-Brieuc, dans le *Livre de paroisse*, on trouve la notice suivante : « Bénédiction de deux tableaux. Le dimanche 16 août 1931, après la grand-messe, M. le Recteur a béni deux tableaux, l'un à l'autel de la T. Ste Vierge, l'autre aux fonts baptismaux. Le 1^{er} représente la Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus sur les bras et à ses côtés, on remarque St-Jean et St-François d'Assise **La Madone aux Harpies**. L'autre représente **le baptême de N.S. par Saint-Jean-Baptiste** »

Ces deux tableaux ont remplacé deux gravures qui étaient déchirées et dans un état lamentable. L'auteur est M. Victor Boner, peintre décorateur à Rennes (...) Ces tableaux sont empruntés, le premier à l'école italienne et le second à l'école française. Ils ont coûté le 1^{er} : 1 800 fr et le 2^e : 600 fr. »

Seul le tableau **La Madone aux Harpies** est présent dans l'église.



Historique : Copie exécutée par Victor Boner sur la commande du conseil de fabrique, fin du XIX^e classée au titre des monuments historiques en 1973.

Ce tableau est une reproduction tardive d'un panneau commandé en 1515 à Andrea del Sarto par les religieuses du couvent florentin de San Francesco de Macci pour le maître-autel

de l'église conventuelle. Signé et daté de 1517, ce tableau est connu sous le nom de Madone aux Harpies en raison des bas-reliefs simulés sur le socle où se tiennent la Vierge et l'Enfant. (...) l'auteur cette version de Saint-Caradec a simplement jugé bon d'ajouter un voile de pudeur sur le corps de l'Enfant. (...) les figures sont d'un canon plus allongé que celles d'Andrea del Sarto; le détail des harpies sur le socle est par ailleurs supprimé.

L'original est visible au musée des Offices de Florence.

Qui était Victor Boner

Victor Boner est né le 21 décembre 1871 à Loudéac, rue Notre-Dame (C. du N.). Dernier né d'une famille de quatre enfants, avant lui deux sœurs et un frère.

Le grand-père né dans le canton des Grisons en Suisse était venu en France au début du 19^e siècle. Il s'installa à Plancoët où naquit le père de Victor Boner. Celui-ci peintre décorateur fut le premier professeur de son fils qui tout jeune manifesta des dons particuliers pour le dessin.



On parlait beaucoup « Peinture » à la maison. Le père était un grand admirateur des Peintres de la Renaissance et la bibliothèque paternelle renfermait des livres relatant la vie des Grands Maîtres avec des gravures représentant leurs principaux chefs d'œuvre.

Il est intéressant de rappeler que dans le cadre de son apprentissage, Victor Boner, tout comme son grand frère Pierre, a appris très tôt le métier paternel. D'une constitution moins robuste, plus introverti, il se consacra vite à la peinture, tandis que Pierre, artisan apprécié et fameux boute-en-train, mettait en place des artifices de décoration, tels des faux-marbres, des faux-bois. Il leur arrivait toutefois d'intervenir sur des mêmes chantiers, comme ceux où Victor signait de grandes peintures tandis que Pierre procédait à l'habillage qui les mettait en valeur.

Puis il quitte Loudéac en 1893 pour accomplir son service militaire. C'est à cette époque qu'il rentre à l'École des Beaux-arts. Le 28 juin 1899, il épouse Marie Plenel, jeune rennaise, orpheline depuis l'année précédente et vivant chez son oncle et sa tante. Le jeune couple va s'installer à Dinan. Au début de l'année 1902, avec leur petite fille née à Dinan, ils reviennent tous les trois s'établir dans la capitale bretonne.

Victor Boner s'est rapidement fait connaître et de beaux travaux de décoration lui sont commandés tant par les Églises des environs, que par des Châteaux où la peinture décorative joue, à cette époque, un très grand rôle. Il réalise ainsi de magnifiques scènes et peintures murales entre autres, notamment dans les églises de Le Quillio, Saint-Caradec, Etreilles... A Querrien, dans la chapelle Notre-Dame-de-Toute-Aide, on peut admirer un vitrail réalisé par Plénel à partir du dessin de Victor Boner.

Artiste reconnu, Victor Boner, exposait chaque année au salon de Rennes et dans différents salons parisiens.

Victor Boner est mort le 8 janvier 1951, à l'âge de 79 ans en son domicile de Rennes, 22 rue Saint Melaine.

La Ville de Rennes a tenu à rendre hommage à sa mémoire en donnant son nom à une rue. De même, on ne peut que féliciter la municipalité de Loudéac d'avoir à son tour, contribué à le faire connaître en attribuant son nom à une venelle.

Sources:

http://cdn1_3.reseaudesvilles.fr/cities/43/documents/wgxo7x9tkd21w.pdf

SONS DE BRETAGNE & D'AILLEURS

2019

DE L'OUST
À GUERLÉDAN

MUSIQUE
& PATRIMOINE

JUILLET ET AOÛT

CONCERTS GRATUITS

A 20 HEURES

04 JUILLET MUR-DE-BRETAGNE - CHAPELLE SAINTE-BUZANNE **KALONEU D'ERV BRO PONDI** (CHŒUR D'HOMMES)
11 JUILLET SAINT-CARADÉC - CENTRE GÉOÉTHIQUE DE LA RÉGION BRETAGNE • **JEAN-CHARLES GUICHEN** (GUITARE BOLO)
18 JUILLET SAINT-GUEN - EGLISE DE LA MADELEINE **BAMALA** (TRIO DE CHANTEUSES D'OCCITANIE)
25 JUILLET SAINT-GILLES - ETANG ET MANOIR DE POUILLANCHE **HAYES & TITLEY'S** (BLUE GRASS)
30 JUILLET MUR-DE-BRETAGNE - CHAPELLE ST-JEAN **BAGAD KERLENN PONDI**

01 AOÛT LE QUILLIO SITE NÉOLITHIQUE DE LORETTE **MENQUY/LE PENNEC** (FLÛTE / CISTRE)
08 AOÛT MERLEAC LAC DE BOBMELEAC **YANNIS NOGUET ET RONAN ROBERT** (DUO ACCORDÉONS)
08 AOÛT SAINT-GUEN CHAPELLE ST-PABU **TRIO GÉRALDINE CHAUVEL** (CHANT, PERCUSSIONS ET VIOLONCELLE)
13 AOÛT MUR-DE-BRETAGNE - SITE NÉOLITHIQUE DE COAT CORREC **RONAN PINC ET FABIEN ROBBE** (VIOLON, PIANO)
20 AOÛT MERLEAC - CHAPELLE SAINT-JACQUES **FILIZTEK TRIO** (MUSIQUE KURDE - DUDUK, BAZ, PERCUSSIONS)
22 AOÛT SAINT-GUEN - CHAPELLE ST-ELCIAN **GILLES SERVAT** (DUO CHANT ET PIANO)



Côtes d'Armor
le Département

LOUDAC
communauté
d'agglomération